



Rachat des parts de mon mari

Par **jo95**, le **19/04/2008** à **07:36**

Bonjour, rn
Je suis en instance de divorce (amiable) uniquement pour le bien être de mes enfants (3 enfants), et au premier rendez vous chez notre avocat, l'avocat nous à proposé 3 solutions concernant notre bien commun notre maison.
rn1- vente de la maison (que nous pouvons pas divorcer tant que la maison n'est pas vendu ?)
rn2- que je rachete les parts de mon mari 30000 euros (643 crédit x12 mois)x8 ans=61728/2=30864 [fluo]est ce le bon calcul?[/fluo]
rn3- qu'il ne me verse pas de pension alimentaire jusqu'a atteindre la somme de 30 000 euros. rn
Au départ j'étais d'accord pour vendre la maison pour que nous divorcions au plus vite. rn
Pour mes enfants et moi, la solution est que nous gardions la maison et pour pouvoir la garder la seul possibilité et que je lui rachete ses parts (3ème solutions)
rnMon mari n'est pas d'accord avec la troisième solution, il veut que nous vendions. Il ne veut pas me m'être d'obstacle mais à condition que l'interêt de chacun soit respecté. rn
Pourriez vous répondre à mes deux questions. rn
Je vous en remercie par avance